

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: X-CHANGE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Conditionneur d'eau de pulvérisation agricole

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: De Sangosse S.A.S.

Bonnel

Pont du casse

47480

France

Tél: +33 5 53 69 36 30

Fax: +33 5 53 66 30 65

Email: fds@desangosse.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +33 1 40 05 48 48

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DSD/DPD): Xi: R36/37/38

Classification (CLP): STOT SE 3: H335; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions d'avertissement: Attention

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Conseils de prudence: P261: Éviter de respirer les.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 2

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304+340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Éléments d'étiquetage (DSD/DPD):

Symboles des risques: Irritant.



Phrases R: R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Phrases S: S23: Ne pas respirer aérosol.

S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau.

S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.

Phrases P: Produit étiqueté selon le dernier document d'homologation national

Xi R38 R52 S46 S36/37 S61

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

AMMONIUM PROPIONATE

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
241-503-7	17496-08-1	Xi: R36/37/38	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335	10-30%

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 3

2,2'-OXYDIÉTHANOL

203-872-2	111-46-6	Xn: R22	Acute Tox. 4: H302	1-10%
-----------	----------	---------	--------------------	-------

2-HYDROXYPROPANE-1,2,3-TRICARBOXYLIC ACID

201-069-1	77-92-9	Xi: R36	Eye Irrit. 2: H319	1-10%
-----------	---------	---------	--------------------	-------

ISODECANOL ETHOXYLATE, PHOSPHATE ESTER

-	108818-88-8	Xi: R36/38	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	1-10%
---	-------------	------------	---	-------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 4

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

Quantité limite de stockage: -

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

8.1. DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 5

Protection des mains: Gants résistants aux acides.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Négligeable

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Très soluble

Viscosité: Non visqueux

Viscosité, valeur: -

Point/Domaine d'ébul. °C: ~ 100

Point/Domaine de fusion °C: -

Limites d'inflam. %: infér: -

supér: -

Pt d'éclair °C: > 93

Coeff. de part. n-octanol/eau: -

Auto-inflammabilité °C: -

Pression de vapeur: -

Densité relative: 1.100 - 1.200

pH: 4.0 - 5.0

VOC g/l: -

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Bases fortes. Métaux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 6

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets pertinents pour le mélange:

Effet	Voie	Base
Irritation	OPT INH DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Non applicable.

Code CED: -

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

X-CHANGE

Page: 7

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

[dernière page]